

Le congrès international des arts décoratifs

LES CONGRESSISTES ONT PASSE LA JOURNEE D'HERA A ROUBAIX, QU'ils ONT VISITEE ; A MIDI ILS FURENT REÇUS A L'HOTEL DE VILLE.

La Ville de Roubaix avait été désignée pour recevoir, hier, les Congressistes. Ceux-ci, conformément au programme établi, se sont réunis à 9 heures, à l'Amphithéâtre de l'École Nationale des Arts et Industries Textiles où ils ont été reçus par MM. Paul Derieux, secrétaire général du Congrès, et Champier, directeur de l'École.

Parmi les Congressistes des délégués belges, des délégués de la Russie soviétique, des représentants de la Pologne et de la Suisse.

La séance qui a été présidée par M. Champier, entouré de MM. Gondorrier, membre de l'Institut; Deneux, architecte de la Cathédrale de Reims; Chapoulié, inspecteur général des Arts décoratifs.

M. Paul Derieux présente en termes élogieux M. Champier aux Congressistes. Il fait du directeur de l'École nationale supérieure des Arts et Industries Textiles un homme qui a su attirer à lui et autour de lui, au premier chef, les meilleurs des Arts décoratifs, et que ses travaux, en la matière, font autorité.

M. Champier remercie M. Derieux des paroles d'éloge et d'encouragement. Il salue les Congressistes et est un mot éloquent sur M. le sénateur E. Humbert. Il fit ensuite l'historique des luttes engagées pour restituer aux Arts décoratifs la place qui leur revient dans l'Art en général.

Il rappelle le 1er Congrès de 1894, tenu à l'initiative de la Société L'Union Centrale, Congrès qui dura 12 jours et qui réunis 400 membres.

M. Chapoulié, en rendant un hommage de reconnaissance à M. Champier pour ce qu'il a fait en ce qui concerne les Arts décoratifs, rappelle qu'il fut nommé le premier inspecteur général des Arts décoratifs et il dit en quelle estime il était tenu pour des années de services rendus.

Après une communication de M. Cayrol, demandant des travaux de la sous-commission des droits intellectuels à la Société des Nations, qui se réunit en ce moment à Genève, et ayant traité de la reprise de la convention de Berne, sur la propriété artistique, M. Paul Fay-Hill, président de la Commission des Industries d'Art de la Société Industrielle du Nord de la France, a fait une remarquable conférence sur l'émancipation de l'Art décoratif, d'émancipation en particulier.

Il déclara qu'on doit en art s'inspirer de la tradition, mais que cette inspiration ne doit pas être servile; une tradition n'étant pas une chose fixe.

Il convient de conserver, même en s'adaptant au modernisme, un caractère régionaliste, réjeté particulier d'un milieu spécial. L'originalité régionale ou locale ne saurait se perdre sans une conception nue et une traduction uniforme. Ce serait un danger que de tomber dans une uniformité sans caractère et de créer, de toutes pièces, un Art neuf qui n'aurait pas ses racines dans le passé.

M. Chapoulié développa ensuite, avec éloquence son sujet. Organisations officielles encourageant et protégeant les Arts appliqués.

LA RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE L'Administration municipale, entourant M. Lebas, maire de Roubaix, recevait à 12 h. 30 les Congressistes dans la salle de délibérations du Conseil municipal.

M. Paul Derieux, secrétaire général du Congrès, salua la Municipalité en la remerciant de ce qu'elle avait fait pour les Arts décoratifs et de l'École Supérieure des Arts et Industries Textiles.

Il exprima le vœu que la Ville de Roubaix fasse tous ses efforts pour que soit relevé le niveau de l'École nationale.

M. Lebas, après les souhaits de bienvenue aux visiteurs, se dit heureux que le centre Lille-Roubaix-Tourcoing ait été choisi comme cadre du deuxième Congrès international des Arts décoratifs.

Le Congrès répond à de réels besoins, qu'il espère avec confiance.

En ce qui concerne les efforts supplémentaires destinés à la Ville de Roubaix, M. Lebas remercia de ce que l'École était une École nationale, il appartenait surtout à l'État de lui accorder attention et soutien.

Après avoir élogieusement exposé à quel point le développement de l'Art et de l'Industrie décoratifs adossent le commerce français, il exprima le vœu que le Commerce et l'Industrie n'ait pas cru devoir se faire représenter à ce Congrès qu'il intéresse au plus haut point.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI La séance de travail, reprise à 14 heures, débuta par un rapport de M. Dubré, directeur de l'Office de liaison entre artistes et industriels.

Un vœu fut émis demandant la création de bureaux nationaux et internationaux, chargés de recevoir les demandes de collaboration d'artistes et d'industriels et de les soumettre aux intéressés.

A 15 heures, M. Bagache, ingénieur, professeur de chimie à l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, fit une conférence très remarquée sur la chimie au service de l'Art.

Il conseilla aux artistes d'employer des couleurs qui résistent à l'action du temps, il établit les points de contact heureux qui doivent unir les Arts et la Science.

La séance se termina, à 18 h. 30, un brillant exposé sur l'harmonie des couleurs, auquel les congressistes furent de retour d'une visite aux Établissements Venouvière. C'est leur jour plus informel.

LA JOURNEE DE MERCREDI Mercredi le Congrès tiendra sa séance de clôture à 9 heures, à Tourcoing, à l'École des Beaux-Arts, rue de Gand.

Le soir, à l'École de l'École professionnelle Colbert, à 11 h. 30, réception à la Mairie; à 14 heures, visite de l'usine Lorthois.

COLR D'ASSISES DU NORD La session des assises du Nord pour le 4e trimestre, s'ouvrira le lundi 17 octobre, à 11 h. 30, sous la présidence de M. Carton, assisté de MM. Cunéo et Blondel, conseillers.

L'assassinat de l'Intendant général Deverre

Le Parquet de Grenoble semble vouloir se dessaisir de l'affaire Ohrenberger en ce qui concerne les soupçons pesant sur lui relativement à l'assassinat de l'Intendant général Deverre, dans le rapide de Grenoble.

On apprend cependant que Ohrenberger se méla aux mouvements révolutionnaires en Syrie, en Grèce, en Autriche.

Il sera transféré à Dijon dès sa comparution devant le tribunal correctionnel pour flagrant délit et usage de faux passeport.

OHRENBARGER A CALAIS DES ESCROQUERIES A COMMISSAIRES L'enquête à laquelle notre correspondant s'est livré à Calais, lui a permis de découvrir Ohrenberger, a bien séjourné à Calais.

Il arriva le 29 juin et se présenta chez un docteur de la ville vers 18 heures, disant à la bonne qu'il venait de la part d'un parent.

Le docteur se recut dans le couloir de sa maison. Son visiteur ne parlait, dit-il, que l'Allemand. Il finit par demander l'adresse du Consul.

Le docteur, pour se débarrasser de l'intrus, s'adressa à des personnes parlant l'Allemand.

A 19 heures, l'individu se présenta chez l'une de ces personnes, se disant archéologue, et racontant qu'il était dans le train.

Il avait déposé de ses vêtements et se trouvait très ennuyé, car il devait se rendre à Douvres pour y voir son père, docteur.

La personne lui remit 30 francs, lui indiquant l'adresse d'un autre calculant variant également l'Allemand. Là, le voyageur raconta la même histoire et reçut 10 francs.

Le 29 juin, il logeait à Calais dans un hôtel où il parla très correctement le français, y dépensant 26 francs plus 5 francs de pourboire à la bonne.

Le lendemain il passait la nuit dans un autre hôtel, où il dépensait une centaine de francs, payant, d'ailleurs, par erreur, trop cher sa nuit.

Le matin pour l'embarquement pour l'Angleterre, mais n'ayant pas d'argent, il revint à Calais d'où il expédia un télégramme en Angleterre.

Il rendit son Impérmeable à Calais, puis quitta la ville. On ne l'a plus revu.

Dans les deux hôtels où il coucha, il s'était inscrit sous le nom d'Orlignies André, archéologue, né à Wien, province d'Arrhènes, le 15 décembre 1895.

Parlureur Hurez CADEAUX pour FETES 84, Grande-Place, Lille

C'EST PAR DES ÉTRANGERS, QUE LE MONUMENT AUX MORTS D'ESCAUDAUN A ÉTÉ CULBUTE

« Le Réveil », a signalé hier l'acte odieux commis dimanche matin à Escaudain, où des vandales avaient culbuté la « Pleureuse » du Monument aux Morts.

Un acte ignoble avait provoqué des protestations unanimes. L'enquête ouverte par la gendarmerie a établi que cet acte avait été commis par des étrangers; il a été commis vers 1 h. 20.

Une personne qui passait vers 1 h. 10 vit un groupe de plusieurs individus qui chantaient en langue étrangère devant le Monument aux Morts.

A peine, rentrée chez elle, elle entendit un bruit anormal; elle regarda à travers les vitres de sa fenêtre et vit que la « Pleureuse » avait été culbutée. Les noctambules avaient disparu et ils sont recherchés par la gendarmerie.

Le département du Nord a reçu d'importants crédits au titre « Prestations en nature »

L'Administration Centrale vient de mettre à la disposition du département des crédits très importants au titre des « Prestations en Nature », le service départemental fait appel de nouveaux aux sinistrés qui désirent en bénéficier et les prie de se faire connaître de toute urgence.

Les industriels, en particulier, dont les dommages ne sont susceptibles d'être payés que par annuités trimestrielles, semblent avoir intérêt à utiliser ce mode de paiement qui d'une part leur permettrait d'obtenir rapidement le règlement de leur indemnité et, d'autre part, faciliterait le recouvrement de leurs créances sur l'Alsace.

A titre exceptionnel, le Service des Prestations en Nature, 2, rue Saint-Bernard, recevra tous les jours, pour donner aux sinistrés tous les renseignements utiles et leur prêter son concours pour l'étude et la conclusion rapide des contrats.

L'eau de Luzech Source Royale se trouve chez tous les dépositaires, épiciers et pharm., et au dépôt central, 73, Av. de Boufflers, Lambersart. 0-11401

Au Conseil de guerre des 1^{er} et 2^{es} Régions AUDIENCE DU 19 JUILLET

Outrages. — our avoir outragé à l'occasion du service un adjudant et un sergent, Jean Baptiste Souin, soldat de 2e classe au 43e R.I. est condamné à un an de prison.

Désertion. — 3 mois de prison avec sursis à Séverin-Cornil Albert, du 43e R.I., pour désertion à l'intérieur en temps de paix. Défenseur : M. Deshayes.

Jean-Baptiste Chemith, canonnier de 2e classe au 206 d'artillerie, est évadé du pénitencier n° 19, à Milly-sur-Thérain (Oise), où il purgeait une condamnation à 10 ans de travaux forcés. Au cours de sa désertion qui dura du 23 mai 1919 au 14 juillet 1927, Chemith s'est marié et est actuellement père de 5 enfants. Il écope 2 mois de prison.

Insoumission. — Pour n'avoir pas rejoint le 12 juin 1919, le 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, Joseph Marie D..., classe 1915, du recrutement de Besançon, était prévenu d'insoumission en temps de guerre. Après plaidoirie de M. Kah, D... a bénéficié d'un jugement d'acquiescement à la minorité de fa- veur.

Un homme de loi, le renseigna en précisant : — Une impudence grave !... Cette jeune femme n'aurait pas dû entreprendre un aussi fatigant voyage, dans l'état où elle se trouve. Elle est enceinte, et vous comprenez...

— Oh ! alors je comprends, fit Julien Durand... Une histoire de petite femme, probablement. Ces aviateurs n'en font jamais d'autre.

Et il attendit l'aviateur qui, une heure plus tard, arriva brin florieux tout de même de la poignée de main et des félicitations de S. M. Alphonse XIII, regagnant l'hôtel de la calle de Valencia, toujours escorté par une foule enthousiaste.

— Eh bien ? le recut l'ingénieur de chez Dingier... Vous en faites de belles, monsieur Durand, avec vos histoires d'annoncées et vos affaires de cœur. Et c'est raisonnable, vous croyez. Vous êtes un vrai génie, vraiment.

— Qu'est-ce que vous me chantez ? s'étonna Pierre Doizy, l'air sévère.

Inutile de vous frapper, continua l'autre sur le même ton, le docteur n'a dit que ce que probablement la jeune personne qui a trouvé le moyen de s'évanouir dans vos bras va vous avouer.

— Quel donc ? fit Pierre.

— Hé ! Quel ! si vous frappez, monsieur Pierre, répandit joyeusement l'ingénieur, que vous diriez... c'est bien votre amie, je suppose ?... comment une imprudence de venir de Paris à Madrid, dans l'état où elle se trouve. Elle est enceinte, parait-il, et vous comprenez...

Une auto broyée par un train à Saint-Omer

Mardi, dans la matinée, M. Georges Jombart, demeurant à Fives-Lille, rue Pierre-Légrand, revenant de Wismes, où il était allé voir sa femme.

Il était à 9 h. 30 et l'automobile allait franchir la voie, n'ayant, dit-il, rien entendu et n'entendant pas qu'on avait sonné à la voie, lorsqu'il se trouva soudain vis-à-vis d'une locomotive d'un train venant d'Acquain.

Sans perdre son sang-froid, M. Jombart obliqua à droite, mais un tyfon lui barrant la route, il dut laisser descendre sa machine et se tenir sur le rail. Le devant de sa voiture fut alors tamponné par la locomotive qui l'entraîna vers une dizaine de mètres, fut culbutée dans le fossé de la pâture bordant la voie.

M. Durham, garagiste à Saint-Omer, qui arrivait de Saint-Omer, témoin de l'accident, porta secours à M. Jombart. Ce dernier fut relevé indemne des débris de sa voiture. Celle-ci, d'une valeur dépassant 300 francs, était une conduite intérieure 7 C. V., carrosserie souple.

M. Jombart, qui devait accompagner son mari dans le voyage à Wismes, n'aurait été infailliblement tué, car le côté gauche qu'elle aurait occupé, le volant se trouvant à droite, fut littéralement pulvérisé dans le choc.

M. Leporcq, huissier à Saint-Omer, prévenu par téléphone se rendit sur les lieux et dressa le constat d'usage.

ROUBAIX Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51 Départ le matin : 78, Grande-Rue

Syndicat d'initiative « Les Amis de Roubaix » GROUPE « BEAUX-ARTS »

La troisième exposition artistique, organisée par le Groupe « Beaux-Arts » de Roubaix, a eu lieu place de la Gare, au dernier étage des Galeries Durand, boulevard de Paris, du 1er au 13 octobre inclus.

Le succès, si considérable, obtenu par les précédentes tentatives de ce genre, a encouragé les efforts de notre groupement local d'action régionaliste, ne pouvant qu'inciter le Comité à renouveler, à intensifier même, son effort initial.

Cette exposition comprenait des peintures, sculptures, aquarelles, gouaches, dessins, sanguines, mais encore à toutes les formes de l'Art décoratif ou appliqué, dont les manifestations sont innombrables.

Un appel à tous les artistes roubaixiens. — Le Comité organisateur adresse un pressant appel aux artistes roubaixiens, pour qu'ils envoient leurs œuvres, au plus vite, à l'adresse suivante : M. Durand, boulevard de Paris, 14, Roubaix, pour le 15 octobre au plus tard.

Quant à nos artistes habitant Paris, le Comité prendra volontiers à sa charge les frais de transport des œuvres, à l'aller comme au retour; seule, l'assurance contre l'incendie demeure à la charge des intéressés.

En conséquence, le Comité prie les artistes désireux d'exposer, de bien vouloir faire parvenir leurs œuvres, au plus vite, à l'adresse indiquée, au Secrétaire général de l'Exposition, M. Henri Vandael, rue Daubenton, 23, à Roubaix. Le 25 septembre constitue le délai extrême pour l'envoi des œuvres.

L'envoi des œuvres. — Celles-ci peuvent être adressées, au choix des expéditeurs : 1. Directement aux Galeries Durand, boulevard de Paris, 14, à Roubaix, pour le 15 octobre au plus tard, sous le pli recommandé des cotis : Exposition des Amis de Roubaix.

2. Chez M. Robinet frères, rue Yver, Paris, 10, pour le 15 octobre au plus tard, sous le pli recommandé des cotis. Pour éviter toute erreur, indiquer au dos de chaque œuvre l'Exposition des Amis de Roubaix.

Le règlement. — L'Exposition est strictement réservée : 1. Aux artistes, nés à Roubaix; 2. Aux artistes, habitant actuellement Roubaix et ses cantons;

3. Aux artistes sortis des Ecoles de Roubaix, ainsi qu'aux professeurs, actuellement en fonction dans ces mêmes écoles.

Toutefois, les artistes roubaixiens qui n'ont jamais exposé aux Salons de Paris, peuvent présenter une demande au Comité d'organisation. Celui-ci, suivant le placement disponible, concèdera la préférence aux meilleures œuvres présentées.

Le Président des « Amis de Roubaix », M. MICHAÏL-CAILLET; Le Président du Groupe « Beaux-Arts », Albert SONNEVILLE.

CONGRES NATIONAL DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE STENOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE DE FRANCE

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est du 30 juillet au 3 août que se tiendra en notre ville, le 24e Congrès de l'Union des Sociétés de Sténographie et de Dactylographie de France.

Les participants au Congrès ont l'honneur de l'adhésion des champions les plus réputés du monde de sténographie, qui viendront à Roubaix, disputer les quatre challenges représentant une valeur globale de plus de 10.000 francs.

Afin de doter ce concours de prix en espèces nombreux et importants, le Comité d'organisation a fait appel à la générosité des industriels et commerçants de Roubaix-Tourcoing.

Outre, le Président de la République vient de doter ce concours d'un magnifique vase de Sèvres.

Les souscriptions et dons sont reçus par le Comité d'Organisation, président, M. Jules Uecher, 7, rue de la Gare, à Roubaix, ou au Secrétariat général, 15, rue des Champs, à Roubaix.

Les adhésions aux concours et examens seront reçues jusqu'au 24 juillet courant inclus, dernier délai, aux adresses suivantes ou des imprimés spéciaux sont à la disposition des intéressés.

Chez M. Jules Uecher, 7, rue de la Gare, à Roubaix; chez Mlle Leveugne, 86, rue d'Italie à Roubaix; chez Mlle Haze, 140, rue Pellier à Roubaix et au Secrétariat général, 15, rue des Champs, à Roubaix, où tous renseignements.

— Tout à fait bien, répondit la jeune femme.

— A table ! commanda l'aviateur, je meurs de faim ! Et dites-moi, mon amie, par quel concours de circonstances, favorisées sûrement par votre inexpérience, caprice, avez-vous trouvé le moyen de venir vous évanouir dans mes bras, ici, où tout ce qui arrive était prévu, sauf votre présence ?

— M^{re} Robin, le notaire de Mme de Larive ne vous avait donc pas averti de mon départ ? s'étonna Marcelle en étonnée dans un élan de curiosité.

— Le brave M^{re} Robin en a été bien empêché, au moment de notre envoi à l'École-Moulineaux, d'une manière aussi fâcheuse que moi, tout à l'heure, de vous porter secours.

— Eh bien, dit la jeune femme, voici ce qui s'est passé. Tiburce a découvert que vous étiez venu rue de la Gare.

— Ah ! bah ! Et comment, si vous plaît ?

— Par une petite note que vous aviez griffonnée sur un magazine, au-dessous de votre portrait.

— Je m'en souviens effectivement... Et puis ?

— Et puis, il y a eu, à ce sujet, une scène terrible, entre nous.

— Terrible ?

— Oui... ne m'obligez pas, par pitié, à vous la décrire... Continuez, je vous prie.

Problème Economique

Additionalner ce que vous cotiez votre lessive en savon, lessive, charbon, ingrédients et temps. Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

Divisez le total par 5 et vous aurez trouvé la somme que vous cotiez la même lessive faite à la main.

L'École de Natation de Roubaix

La température étant favorable, l'École de Natation du quai de Gand a été ouverte. C'est à 9 heures, sous la direction de M. Prot, que les élèves ont commencé leurs exercices.

C'est comme l'École de Natation. Elle doit être ouverte ou fermée. La voilà ouverte. Chacun en est satisfait. Certains complètement. D'autres à moitié. Mais ce n'est pas tout.

Le droit d'inscription est de cinq francs par candidat et par épreuve.

LA FOIRE AUX PLAISIRS DE L'AMICALE PIERRE DE ROUBAIX C'est le 24 juillet prochain que l'Association des anciens élèves de l'École de la rue Pierre-de-Roubaix donnera, à l'École des garçons, sa foire aux plaisirs, au profit du Cinéma scolaire.

En collaboration avec le Club musical Huit, l'École a mis debout tout un programme de divertissements qui réuniront petits et grands.

Outre les jeux nombreux qui chacun pourra risquer sa chance, un brillant concert où débiteront toute une pléiade d'artistes renommés, fera les délices des amateurs de beau spectacle.

Le soir, un bal champêtre réunira toutes les familles de nos élèves et des amicalistes, dans la cour superbement décorée et brillamment illuminée.

L'entrée de la foire aux plaisirs est fixée au prix maximum de 1 franc, donnant droit à la tombola gratuite de 50 francs, plus un prix de 10 francs.

On peut se procurer des cartes à l'École et chez tous les membres du Comité.

GAÏ LOGIS FAIT CŒUR JOYEUX Pensez-y en faisant vos achats de cadeaux pour les fêtes : Sainte-Anne, des Fabricants et du matériel.

AU MAGASIN DUBRUNFANT, 30, rue Faurive, vous trouverez des articles de bon goût à des prix très avantageux : carrelages, couvre-lits, descentes de lit, tapis de table. 1110

LE CONCOURS DU 14 JUILLET. Palmarès de la Section Théâtre Lyrique : Opérette. — Pas de premier prix; le jury décerna un deuxième prix d'honneur au groupe « Les Métronomes Roubaixiens », plus une prime spéciale de 300 francs, pour l'interprétation des « Mousquetaires au Couvent ».

Opérette. — Pas de premier prix; le jury décerna un deuxième prix d'honneur au groupe « Les Métronomes Roubaixiens », plus une prime spéciale de 300 francs, pour l'interprétation des « Mousquetaires au Couvent ».

Opérette. — Pas de premier prix; le jury décerna un deuxième prix d'honneur au groupe « Les Métronomes Roubaixiens », plus une prime spéciale de 300 francs, pour l'interprétation des « Mousquetaires au Couvent ».

Opérette. — Pas de premier prix; le jury décerna un deuxième prix d'honneur au groupe « Les Métronomes Roubaixiens », plus une prime spéciale de 300 francs, pour l'interprétation des « Mousquetaires au Couvent ».

Opérette. — Pas de premier prix; le jury décerna un deuxième prix d'honneur au groupe « Les Métronomes Roubaixiens », plus une prime spéciale de 300 francs, pour l'interprétation des « Mousquetaires au Couvent ».